

Brest, le 30/08/2021

PREFECTURE DU FINISTERE  
DIRECTION DE LA COORDINATION  
DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

31 AOUT 2021

**Monsieur le Préfet du Finistère**  
**Préfecture du Finistère**  
**Bureau des Installations Classées**  
**42 boulevard Dupleix**  
**29000 QUIMPER**

**ARRIVÉE**

*Bureau des Installations Classées*

**Objet** : Site de gestion des déchets à Carhaix-Plouguer - Société GUYOT ENVIRONNEMENT  
Demande d'examen au cas par cas au titre de l'Article R.122-3 du Code de l'environnement

**P.J.** : Dossier en 1 exemplaire papier

Monsieur le Préfet,

Veillez trouver ci-joint une demande d'examen au cas par cas au titre de l'Article R.122-3 du Code de l'environnement, concernant le site de gestion des déchets exploité par la société GUYOT ENVIRONNEMENT sur la commune de Carhaix-Plouguer.

L'établissement est autorisé par l'Arrêté préfectoral n°97-2116 du 03 novembre 1997.

La société GUYOT ENVIRONNEMENT souhaite réaménager son site de gestion des déchets. Les modifications projetées sont les suivantes :

- une extension du site vers l'Est ;
- la création d'une aire de dépollution des Véhicules Hors d'Usage (VHU) ;
- la création d'un bâtiment pour le stockage des déchets non dangereux en mélange et des papiers/cartons ;
- la modification de l'emplacement et des capacités de certains stockages ;
- la création d'un merlon en partie Sud-Ouest du site ;
- la modification de la défense incendie avec la mise en place d'une réserve souple et de Robinets Incendie Armés (RIA).

Je vous saurais gré de me donner récépissé de la présente demande et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en ma haute considération.

LE FLOCH Bertrand

Représentant permanent



**GUYOT ENVIRONNEMENT CARHAIX**  
Route de Kerhenor  
29270 CARHAIX PLOUGUER  
Tél. 02 98 93 00 77 - Fax 02 98 99 16 16  
SAS au capital de 8 475 € - SIRET 430 004 671 000 52